



Année 2018, numéro 6



Le Montréalestois

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

514 905-2000

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE-GAGNON

Lundi au vendredi : 10 h à 20 h 30
Samedi : 13 h à 17 h

514 905-2145

LE MOT DU MAIRE



Le 8 septembre dernier, en marge de la Multifête, nous avons célébré l'ouverture officielle du nouveau centre récréatif Édouard-Rivet. Pour moi, ce moment fût empreint d'émotion, car il consacrait l'aboutissement d'un projet non seulement majeur pour notre communauté, mais aussi qui me tenait particulièrement à cœur. Il est important que notre ville puisse fournir l'opportunité à ses citoyens de pratiquer, à faible coût, des activités physiques et sociales, et ce, dans un environnement à la fois accueillant, à leur image, et bien ancré au cœur de leur milieu de vie. Je vous invite d'ailleurs à visiter ces nouvelles installations, et à explorer la programmation très fournie et diversifiée préparée par l'équipe du centre récréatif. Je vous mets au défi de ne rien trouver qui puisse vous plaire!

Malheureusement, encore cet été, des actes de vandalisme ont été constatés sur le mobilier urbain de notre ville, ainsi que des vols d'équipement dans nos parcs. Nous demandons à toutes et tous d'être vigilants, et de rapporter immédiatement les comportements suspects dont vous pourriez être témoin en communiquant avec le 9-1-1. Ces méfaits coûtent cher à notre collectivité, et c'est pourquoi je demande votre collaboration à ce sujet.

Pour terminer, j'aimerais vous rappeler que nous suivons de très près la situation avec l'affinerie CCR, et ce, en collaboration avec le Service de l'environnement de la Ville de Montréal, responsable du dossier. Résidant moi-même à quelques rues de l'affinerie, je suis un des premiers concernés par la problématique. Par contre, encore dernièrement, dans un communiqué daté du 17 septembre, la Direction régionale de santé publique de Montréal soutenait que : « La population n'a pas à s'inquiéter des concentrations qui, bien qu'au-dessus des normes fixées par le MDDELCC, demeurent tout de même très faibles. Ces niveaux sont trop faibles pour que l'on puisse observer des effets sur la santé des personnes habitant à proximité de l'affinerie. »

A word from the Mayor

On September 8, we celebrated the re-opening of our Centre récréatif Édouard-Rivet. A special moment as it represented the culmination of a major project for our community, as well as one that is close to my heart. You will enjoy the new installations and the new activities that are offered, and have many reasons to reacquaint yourself with our dear "Civic". In closing, I want you to know that we are following very closely the CCR refinery situation, in collaboration with Montréal's Environment department. We wish to remind you, though, that in a recent press release, the Direction régionale de santé publique of Montréal stated that the emission levels were too low to affect the health of people living in the vicinity of the refinery.

Robert Coutu
Maire de Montréal-Est
Mayor of Montréal-Est

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances :

- 21 novembre, 19 h
- 19 décembre, 19 h

SERVICES CITOYENS

Une question à poser?

Une requête à formuler?

Une demande de service à faire ?

Les Services citoyens sont là pour vous !

- 514 905-2000, option 1
- servicescitoyens@montreal-est.ca
- Application Voilà!
- Réception du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

LA FORÊT HANTÉE MONTRÉALESTOISE

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS :
Stations bonbons, animations & surprises de toutes sortes !
Animation d'Halloween dès 15 h 30 sous la rotonde

SAMEDI 27 OCTOBRE
16 h 30 à 19 h au parc de l'Hôtel-de-Ville

ENFANTS ET PARENTS SONT INVITÉS À SE DÉGUISER !

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, SOYEZ-Y !



Le Club Liberté du Centre récréatif Édouard-Rivet offre des activités de loisir à tous les 55 ans et plus qui veulent bouger! Pour plus d'informations, visitez le site Web du centre récréatif au www.crer.me, ou composez le 514 905-2105.

Horaire des activités du Club Liberté

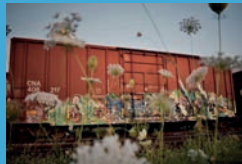
Baseball poche : lundi de 13 h à 15 h
Pickleball : mardi de 13 h à 15 h
Patinage rétro : mardi de 14 h à 15 h 15
Badminton : mercredi de 13 h à 15 h
Shuffleboard : mercredi de 13 h à 15 h
Danse en ligne (5\$/cours) : jeudi de 13 h à 15 h (débutant 13 h / intermédiaire 14 h)
Jeux de société/cartes : vendredi de 13 h à 15 h

QUAND SORTIR LES BACS LORS DES JOURS DE COLLECTE?

Le ramassage des bacs bruns, noirs et bleus se fait à partir de 7 h lors des journées prescrites. Il est permis de placer les bacs en bordure de rue à compter de 19 h la veille de la collecte.

CONCOURS DE PHOTOS DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

Soumettez vos photos pour le concours de photos de la Ville de Montréal-Est. Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre pour participer!



Faites parvenir vos photos à l'adresse courriel communications@montreal-est.ca.

FERMETURE DU TROTTOIR NORD DE LA RUE NOTRE-DAME

Il y aura fermeture du trottoir nord de la rue Notre-Dame entre la rue Laganière et le boulevard Joseph-Versailles pour la période hivernale, soit entre le 1^{er} décembre 2018 et le 1^{er} mars 2019. Le trottoir ne sera pas déneigé, ni déglacé durant cette période.

COMPOSEZ LE 211 POUR TROUVER LA BONNE RESSOURCE SOCIALE

Le 211 est un service gratuit, confidentiel et anonyme, accessible 365 jours par année, 7 jours sur 7, entre 8 h et 18 h. Plus de 5000 ressources sociales gratuites ou à faibles coûts y sont répertoriées.



DISPONIBLE DANS LE
GRAND MONTRÉAL!

PROGRAMME D'AIDE MAISONS LÉZARDÉES

Le conseil municipal a adopté un règlement qui permet aux propriétaires de maisons lézardées de recevoir une subvention pouvant atteindre 66,67 % du coût des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 20 000 \$. Premier arrivé, premier servi. Seul les dossiers complets seront traités.



Pour plus d'informations, communiquez avec le 514 905-2000, option 1, ou consultez notre règlement sur le programme relatif aux maisons lézardées, dans la section Règlements municipaux du site Web de la Ville de Montréal-Est. Ce programme bénéficie du soutien financier de la Société d'habitation du Québec.

BRANCHES D'ARBRES

La dernière collecte de branches aura lieu le **mercredi 31 octobre**.
Communiquez avec le 514 905-2000, option 1 pour vous y inscrire.

COLLECTES DE FEUILLES MORTES

Il y aura cinq collectes de feuilles mortes cet automne. Ces collectes auront lieu chaque mercredi à partir du 31 octobre, et ce, jusqu'au 28 novembre. Les feuilles doivent être mises dans un sac de plastique transparent ou de papier.



ABRIS D'AUTO - PERMIS À PARTIR DU 15 OCTOBRE

Les abris d'auto sont permis à Montréal-Est entre le 15 octobre et le 15 avril. Des conditions s'appliquent. Pour plus d'informations à ce sujet, communiquez avec le 514 905-2000, option 1, ou consultez l'article 4.7.2 de notre règlement de zonage, disponible dans la section Règlements municipaux du site Web de la Ville de Montréal-Est.

